

Métiers du droit : le décompte du ministère de la Justice



© 2019 Les Echos Publishing

Le ministère de la Justice a récemment publié un rapport intitulé [« Références statistiques justice »](#). Dans ce document d'une centaine de pages est présenté le fonctionnement de la justice française au travers d'une série de chiffres-clés. On y détaille les budgets, le nombre d'implantations, de juridictions (ordre judiciaire et administratif), d'incarcérations et de libérations, d'agents ou encore de décisions et d'arrêts. Le rapport offre quelques éléments statistiques concernant les professionnels du droit.

Plus de 66 000 avocats

Au 1^{er} janvier 2018, selon le ministère de la Justice, la France comptait 66 958 avocats dont l'âge moyen était de 43,9 ans. Cette profession comptait 55,6 % de femmes et 44,4 % d'hommes. 36,3 % d'entre eux exerçaient à titre individuel, 29,9 % comme associés, 29,4 % comme collaborateurs et seulement 4,4 % en tant que salariés. Le droit du travail était la discipline la plus souvent mise en avant par les avocats titulaires d'une mention de spécialisation devant le droit fiscal, le droit des sociétés et le droit de la Sécurité sociale.

Près de 16 000 officiers publics et ministériels

15 899 officiers publics et ministériels exerçaient en France au 1^{er} janvier 2018. Dans le détail, l'étude dénombrait : 11 931 notaires (2 856 exerçant à titre individuel, 7 250 comme associés et 2 473 en tant que salariés) ; 3 251 huissiers de justice (470 à titre individuel, 2 562 associés, 219 salariés) ; 363 commissaires-priseurs (143 à titre individuel, 185 associés et 35 comme salariés) ; 232 greffiers des tribunaux de commerce (21 à titre individuel, 201 comme associés et 10 comme salariés) et 122 avocats aux conseils (14 à titre individuel et 108 comme associés).

Des professions au sein desquelles les femmes ne représentent encore que 41 % des effectifs. La plus féminisée étant celle des notaires (43 %). En revanche, on ne comptait que 24,6 % de femmes parmi les avocats aux conseils et 26,4 % dans les rangs des commissaires-priseurs. Quant à l'âge moyen des officiers publics et ministériels, il était, au 1^{er} janvier 2018, de 44,7 ans pour les hommes et 49,1 ans pour les femmes.